



CONSEIL DE QUARTIER DU 25/05/2010

Le Conseil de Quartier de St-Marc, Ar-Santé, Les Fontaines s'est tenu le 25 mai 2010 au local de proximité « Ti-Koad » à Ar-Santé. Une trentaine de personnes s'est jointe aux membres du bureau pour assister à ce premier Conseil de Quartier.

Ordre du Jour

- Voirie et stationnement ;
- Questions diverses.

1 - Voirie et stationnement.

▶ Il est noté que le plus grand bâtiment à Ar-Santé, le bâtiment N ne comporte que 9 places de parkings et que les places pour personnes handicapées ne sont pas adaptées.

▶ Le carrefour de Saint Nicolas est dangereux, un rond point est impossible à faire. Le panneau stop n'est pas respecté par les véhicules dans la rue de la Bienfaisance. Il faudrait des plots afin de sécuriser les 2 côtés de la rue.

▶ La rue Park-Névez : il y a trop de mauvaises herbes (chardons) devant chez les habitants. Qui doit nettoyer ? La Ville ou les habitants ? Il a été question de faire des trottoirs non bitumés mais avec de l'herbe.

▶ Les nouveaux bâtiments à Ar-Santé ne sont toujours pas bitumés et les trottoirs sont dangereux. Les travaux programmés par les services de la Ville devraient avoir lieu entre début juin et fin juillet.

- ▶ Au niveau du bâtiment K aux Fontaines, il y aurait besoin de ralentisseurs car les voitures roulent trop vite.
- ▶ Il est pointé le peu de voies cyclables sur le quartier. Il est répondu que les services de la Ville réfléchissent actuellement à un programme de développement des pistes cyclables sur l'ensemble de la Ville.
- ▶ Les habitants des Fontaines et d'Ar-Santé reçoivent des contraventions pour mauvais stationnement depuis un moment alors qu'il n'y a pas assez de places de parking. Les membres du Conseil de Quartier décident d'élaborer un plan pour proposer aux services de la Ville des aménagements à faire afin de gagner des places de parking : proposition de création de 57 places de parking supplémentaires entre Ar-Santé et les Fontaines (par exemple à Ar-Santé, devant le bâtiment N (le plus grand du quartier), il n'y a pas assez de places alors qu'il y a moyen d'en gagner 6 côté pelouse en face / Idée de faire des stationnements en épis et ne pas oublier les places handicapées).
- ▶ Les marquages au sol sont inexistantes à plusieurs endroits du quartier (lignes jaunes et passages piétons). Le passage piéton devant le Centre Saint-Elivet est dangereux car juste devant l'arrêt de bus.

2 - Questions diverses.

- ▶ Problèmes des containers à poubelles : des odeurs désagréables s'y dégagent dès les premières chaleurs / Trop de personnes déposent leurs ordures à côté des poubelles et non pas dedans / Problèmes des personnes extérieures aux quartiers qui déposent leurs ordures dans les containers ce qui laisse moins de places pour les gens du quartier. Il est rappelé que le ramassage des déchets et ordures ménagères est de la compétence de Lannion Trégor Agglomération.
- ▶ Le problème de l'éclairage public est évoqué : certains endroits sont éclairés toute la nuit alors que peu fréquentés. Monsieur Orjol précise qu'une étude concernant l'éclairage public est en cours de réalisation au niveau des services de la Ville.
- ▶ Le centre Saint-Elivet n'est pas équipé de ventilation, d'isolation et de doubles vitrages, ce qui cause des problèmes de voisinage car il est occupé tous les soirs et les bruits de la salle s'entendent à l'extérieur.
- ▶ Il y a un besoin de faire vivre les quartiers comme lors des vacances de pâques avec le centre Saint-Elivet, mais les riverains trouvent qu'il y a un manque de respect vis-à-vis des bâtiments de France : arbres peints en rouge, graffitis sous le préau du Centre St-Elivet... La question est posée de savoir si la cours du Centre est privée ou publique.
- ▶ Est-ce que le compte rendu de cette réunion pourra être visible sur le site de la Ville ? Est-ce qu'un affichage des comptes-rendus est prévu ? Monsieur Orjol précise que l'ensemble des comptes-rendus est consultable sur le site web de la Ville et qu'ils pourront être affichés sur les panneaux prévus à cet effet (panneaux qui doivent être au préalable commandés par le Conseil de Quartier aux services de la Ville via une fiche de liaison).



▶ Les habitants pourront bientôt transmettre leurs demandes / propositions au Conseil de Quartier via des boîtes aux lettres qui seront mises en place sur St-Marc, Ar-Santé, Les Fontaines. Les lieux exacts d'implantation seront prochainement communiqués.

▶ En ce qui concerne les délimitations des Conseils de Quartiers, une proposition de périmètres est en cours de réalisation par les services de la Ville. Cette proposition sera présentée à tous les Conseils de Quartier.

▶ Il y aurait besoin d'un élagage au niveau du rond point où se situe Renault car on ne voit pas suffisamment le panneau du camping municipal.

▶ Auto Casse 22 ne fait pas « propre » vu le nombre et la hauteur des voitures entassées. Réponse : les arbres poussent et rendront bientôt la vue plus agréable.

▶ Le panneau de publicité au bout de la rue Lazare Hoche est dangereux car il cache la visibilité côté droit. De plus, dans cette rue fréquentée, la route est en mauvais état.

Suite au Conseil de Quartier du 25 mai 2010, le bureau s'est réuni le 1er juin 2010 et a réalisé les démarches suivantes :

- **Réalisation de 4 fiches de liaison à destination de la Ville de Lannion (2 fiches proposition : Parking – Carrefour St-Elivet + 2 fiches question : Eclairage public – Boîtes aux lettres et panneaux d'affichage).**
- **Réalisation d'un courrier à Lannion Trégor Agglomération concernant les déchets et les ordures ménagères (containers).**
- **Rencontrer la direction du Centre St-Elivet pour discuter des problèmes évoqués lors du Conseil de Quartier du 25 mai 2010.**